

## ANNEXE D

### FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

*Jean-Michel Normandin c. Bureau en Gros (Staples Canada ULC.)*  
(500-06-000547-105)

**Votre formulaire de réclamation dûment rempli doit être soumis au plus tard le 31 mars 2023**, faute de quoi vous serez réputé avoir renoncé à votre droit de soumettre une réclamation et à votre droit à toute compensation, tout dommage ou tout recours de quelque nature que ce soit.

**Vous pouvez soumettre le formulaire de réclamation à l'une des coordonnées suivantes:**

Via le site web: <https://pep-beg.ca/>

Par courriel: [beg@velvetpayments.com](mailto:beg@velvetpayments.com)

#### SECTION A: COORDONNÉES ET MODE DE PAIEMENT

Indiquez votre nom et vos coordonnées ci-dessous. Si vos coordonnées changent après avoir soumis le formulaire, veuillez fournir les nouvelles informations à l'administrateur des réclamations.

Nom:	Numéro de téléphone:
Adresse actuelle (numéro civique, rue, appartement, ville, province et code postal):	
Je désire recevoir le montant auquel j'ai droit :	
<input type="checkbox"/> Par chèque	
<input type="checkbox"/> Par virement bancaire (voir l'encadré ci-dessous)	
<b><u>Si vous souhaitez recevoir le remboursement par virement bancaire, veuillez indiquer votre courriel:</u></b>	

#### SECTION B: DÉCLARATION SOUS SERMENT

En signant ci-dessous et en soumettant ce formulaire de réclamation, je déclare solennellement que: **[veuillez cocher les cases correspondantes]**

- J'ai acheté un Plan de réparation du Programme d'entretien prolongé pour les appareils électroniques, les ordinateurs portables, les ordinateurs de bureau, les imprimantes et les accessoires entre le 15 décembre 2007 et le 29 juin 2010 inclusivement;
- Je n'ai pas fait réparer ou remplacer le bien garanti dans le cadre du Plan de réparation;

## ANNEXE D

- Je me suis fié(e), pour mon achat, aux représentations d'un employé de Bureau en Gros selon lesquelles, si je n'achetais pas de garantie prolongée et qu'un bris devait survenir après l'expiration de la garantie d'un an du fabricant, j'aurais à assumer le coût de la réparation ou du remplacement; ET
- Je n'ai pas acheté le Plan de réparation pour les fins de mon commerce.

**\*\*Si vous n'êtes pas en mesure de confirmer un ou plusieurs des énoncés ci-dessus, y compris si vous avez acheté un Plan de remplacement, vous n'avez droit à aucun montant\*\*.**

SIGNATURE

DATE (jj/mm/aaaa)

NOM

**Pour obtenir de l'aide, vous pouvez contacter l'administrateur des réclamations ou les avocats des membres:**

Administrateur des réclamations:

Paiements Velvet  
5900 Andover Ave. Suite 1  
Montréal, Québec  
H4T 1H5  
beg@velvetpayments.com  
1-888-770-6892

Avocats des membres:

Cabinet BG Avocat Inc.  
c/o Me Benoît Gamache  
6090, Jarry est, suite B-4  
Montréal (Qc) H1P 1V9  
info@cabinetbg.ca  
1-866-327-0123

OU

BGA Inc.  
c/o Me David Bourgoin  
67, Sainte-Ursule  
Québec (Québec) G1R 4E7  
info@bga-law.com  
1-866-523-4222